



LIBRE

Cité Échirolles vous propose chaque mois des tribunes de libre expression des groupes politiques et des sensibilités représentées

Communistes et partenaires

Un lieu nouveau dédié à la citoyenneté et au vivre ensemble

Les associations jouent un rôle essentiel au maintien du lien social, à la rencontre et à l'échange entre les habitants, à l'animation de notre commune. Elles sont aussi des espaces indispensables de citoyenneté car elles sont des lieux où chacun ou chacune peut-être amené-e à s'exprimer et à prendre des responsabilités. Elles sont enfin incontournables lorsque l'on parle de démocratie participative car elles permettent aux citoyen-nes de se rassembler pour porter des projets, formuler des suggestions et parfois des critiques auprès de la Ville et des élu-es. C'est parce que nous sommes extrêmement attachés au foisonnement associatif que nous portons une politique de soutien et d'accompagnement forte à ce secteur. Cette année, outre le maintien de l'enveloppe globale des subventions aux associations, malgré un contexte financier difficile pour les communes (suppression de la taxe professionnelle), nous inaugurons la Maison des associations qui sera un équipement supplémentaire d'accueil et d'accompagnement dédié aux quelque 300 associations que compte notre ville. Son fonctionnement et son organisation ont fait l'objet de plusieurs réunions de concertation avec les associations afin de répondre au mieux à leurs besoins. Le Fonds d'initiatives habitants trouvera dans ce lieu un espace de préparation et d'accompagnement pour ceux et celles qui souhaitent en bénéficier. Enfin, à travers l'école citoyenne qui y prendra place, c'est un nouveau service de formation des bénévoles et d'information que nous créons. La Maison des associations vient ainsi compléter ce que nous mettons en place pour que vive à Échirolles l'énergie associative, car c'est aussi grâce à elle que nous pouvons bien vivre ensemble.

Joseph Tasca,
président du groupe

Socialistes et républicains

S'associer... pour agir !

Le dernier scrutin des élections régionales, au-delà de la victoire de la gauche et du désaveu flagrant de la politique de la droite, a été marqué par une abstention préoccupante. Que ce soit dans les quartiers populaires, ou chez la grande majorité des 18-25 ans, cette rupture avec le monde citoyen nous concerne aussi dans notre ville. Bien sûr, le mépris affiché au plus haut sommet de l'État, les promesses démagogiques qui se transforment ensuite en développement de la précarité et des inégalités, y sont pour beaucoup... mais cela ne suffit pas à apprécier la situation. La crise, et la crainte du lendemain qu'elle entraîne, renforce le replis sur soi, la montée de l'individualisme ou pire encore, de l'indifférence. Dans ce contexte, les associations ont un rôle majeur à jouer, dans notre ville comme dans la société.

L'engagement associatif, qu'il soit dans son quartier ou pour le bout du monde, pour les loisirs ou à caractère philosophique, pour le sport ou d'éducation populaire, est toujours une volonté collective de se rencontrer, d'échanger, de partager et de s'épauler. Il contribue ainsi au "vivre ensemble", et donne du sens à la fraternité républicaine qui nous est chère, tout en forgeant l'esprit critique, l'exercice des responsabilités, et en faisant grandir la volonté d'agir et la citoyenneté. Pour les élus socialistes d'Échirolles, les dispositifs de soutien à la vie associative (Fond initiatives habitants, Maison des associations...), doivent offrir la possibilité à chacun d'entre nous de contribuer à la vie locale, et de participer à l'épanouissement de tous.

Laurent Berthet,
président du groupe

Verts et écologistes

Merci Grand'place

C'est bien grâce à la vente de ce paradis de la surconsommation au groupe Corio que la Maison des associations a pu voir le jour ! La Maison regroupera une partie des associations hébergées sur la commune. Échirolles montre clairement son attachement et la place qu'elle souhaite donner au tissu associatif, synonyme d'une participation active des citoyens à la vie pratique et quotidienne ; les associations doivent être le symbole d'une démocratie qui fonctionne. Au-delà de l'outil de concertation qu'elles représentent pour le pouvoir en place, elles sont censées parfois jouer un rôle de contre-pouvoir exprimé par des groupes de citoyens militants, s'inscrivant à mi-chemin entre une démocratie représentative, qui depuis longtemps a montré ses limites, et une démocratie participative, dont la forme idéale n'a, à notre avis, pas encore été trouvée... Alors oui, nous sommes favorables au renforcement du monde associatif sur la commune, ou à l'échelon intercommunal selon la portée, la cohérence, la légitimité et l'importance des missions qu'il remplit... Il a, à la fois, fait la preuve de son utilité sociale, à travers l'engagement de nombreux bénévoles échirollois dont nous pouvons être fiers, et aussi permis de créer des emplois durables, non délocalisables, dans lesquels de nombreux jeunes et moins jeunes s'épanouissent. Et encore oui, ce riche tissu doit être soutenu par des fonds publics communaux, mais aussi départementaux et régionaux, à condition que ces derniers soient maîtrisés puis contrôlés sur la base de solides conventions dont les fondements doivent être approuvés par l'unanimité du conseil municipal...

Pour le groupe
Verts et écologistes

Société civile et républicains

Citoyenneté

La Loi du 1^{er} juillet 1901 est la plus connue des Français. Elle régit depuis plus de cent ans la vie de nos associations, une part importante de notre quotidien. Cette loi de liberté consacre le droit de tout citoyen de s'associer sans autorisation préalable. Ce droit est fondé sur les principes de 1789. Deux vrais aléas ont tenté de limiter cette liberté :

- en 1939, qui perdurera jusqu'en 1981, un décret-loi restreint le droit d'association des étrangers ;
 - en 1971, un projet de loi voté par l'Assemblée nationale prévoit de soumettre les associations à une autorisation préalable !
- Projet rejeté par le Conseil constitutionnel.

Les activités associatives ont investi la quasi-totalité des domaines, sportif, culturel, culturel, jeunesse, seniors, entraide... Les associations sont aujourd'hui l'un des principaux supports de l'initiative citoyenne. Leur qualité, parfois plus importante qu'un agrément des pouvoirs publics, repose sur la mise en œuvre collective d'un projet. À Échirolles, la vie associative est un facteur important au renforcement de la citoyenneté, et la Ville a toujours contribué à son développement. C'est souvent en concertation avec les associations que les projets municipaux se développent. Demain, dans l'ancienne mairie, s'ouvrira une Maison des associations. Une quinzaine d'entre-elles pourront bénéficier de locaux personnalisés. Cette Maison doit devenir un lieu d'échange favorable aux relations interassociatives. Avec le Forum tous les deux ans, la Ville offre aux associations les moyens de leur développement. Certains diront encore "tout pour les associations", nous préférons dire enfin une Maison des associations, qu'elle soit un nouvel outil au développement de la citoyenneté dans la ville.

Christian Descombat,
conseiller municipal

EXPRESSION

au sein du Conseil municipal. Le thème proposé ce mois-ci
concerne les relations avec le mouvement associatif.

MoDem

Association de bienfaiteurs

Nous avons à construire une société dans laquelle l'État assume son rôle d'impulsion, assure l'équité, et trouve en face de lui une société civile organisée, et en particulier organisée par le mouvement associatif. La question de la représentation des associations est très importante. Si l'on veut une France qui s'exprime non pas à partir du haut mais à partir du bas, à partir des attentes que, dans les quartiers, les gens expriment, il faut un dialogue organisé. Les associations, toutes activités confondues, quels que soient leur famille de pensée, l'âge ou la catégorie sociale de leurs dirigeants et adhérents, travaillent au quotidien pour nous apporter ce petit "plus" qui fait que l'on se sent mieux. Elles coordonnent des actions, font bouillonner des idées, intensifient les échanges entre citoyens, améliorent le présent et préparent l'avenir. Le monde associatif se porte bien, on doit évidemment s'en réjouir, mais il ne faudrait pas que les acteurs publics se satisfassent de cette potentialité, de cette richesse et en oublient leurs devoirs. Simple relais sans pouvoir de décision et souvent avec peu de moyens, elles pourraient jouer un rôle de contre-pouvoir constructif dans la vie d'une commune, et participer de manière plus officielle au développement éducatif, culturel et social. Dans un contexte de crise, un partenariat entre les associations et les collectivités pourrait être un support solide et durable pour développer une économie à visage plus humain. Il ne faut plus regarder les associations comme une alternative à l'action publique, mais comme de véritables partenaires pour construire une société plus solidaire. Nous souhaitons que la Maison des associations devienne un point "ressources" qui permette de développer les interconnexions entre les associations, les Échirollois et les quartiers, pour intensifier des échanges fructueux.

Fabienne Sarrat,
conseillère municipale

Échirolles autrement UMP/Gauche moderne

Le contrat d'association

Au terme de la loi de 1901, l'association est la convention par laquelle plusieurs personnes mettent en commun leur connaissance, leur activité dans un but autre que de partager des bénéfices. Il y a 298 associations recensées à Échirolles (source : débat public 4/11/2009), pour une population de 36 112 habitants, soit 1 association pour 120 Échirollois. Ce constat, à première vue, démontrerait la vitalité associative de la commune. Toutefois, il faut distinguer les associations spontanées dont la création est la volonté d'hommes et de femmes de "bonne volonté", souhaitant mettre en commun leur compétence pour une activité déterminée où le don de soi est l'essentiel, et les associations, très souvent plus structurées et argentées, incitées par la municipalité, jouant ainsi le rôle de relais auprès de la population pour convaincre les habitants du bien-fondé de sa politique. Vieille tactique politique que l'on appelle "entrisme".

Christian Melcion,
président du groupe

Lutte ouvrière

Oui à l'intérêt collectif !

Dans cette société où le profit et la réussite individuelle sont érigés en valeurs suprêmes, il est heureux de constater que bien des bonnes volontés sont engagées dans les nombreuses associations de la ville et contribuent souvent par leur dévouement, leur désintéressement et leur compétence, à suppléer aux carences des services publics que l'État laisse filer à vau-l'eau comme l'éducation, la culture, le sport, etc. Les associations encouragent le lien social et par là même défendent les idées de solidarité. Elles sont nombreuses à Échirolles et c'est tant mieux. Je m'associe à l'aide que la commune peut leur apporter.

Chantal Gomez,
conseillère municipale

République laïque et sociale

Au cœur du mouvement social

Le mouvement associatif a toujours été le rouage essentiel de l'action collective. Il y contribue en palliant les manquements de ceux qui prônent la vertu sans risque. Cependant, ne faisons pas de ces travailleurs de l'ombre, pour la plupart bénévoles, le seul recours possible face à un système régressif et démissionnaire, incapable de gérer ses propres insuffisances. Si les militants associatifs s'ingénient à colmater les brèches, ils ne suffiront pas à nous sauver du marasme annoncé. À moins d'en devenir les nouveaux martyrs.

Christelle Bernard,
conseillère municipale

Les groupes pour rencontrer vos élus sur rendez-vous

Renzo Sulli, maire

04 76 20 63 00
Permanence le samedi,
de 9 h à 10 h 30.

Communistes et partenaires

04 76 20 63 06
Guy Rouveyre, conseiller général,
1^{er} adjoint, cohésion sociale, tranquillité
publique, développement durable,
déplacements, affaires générales.
Elisabeth Legrand, adjointe sports,
animation jeunesse (équipements).
Sylvette Rochas, adjointe développement
culturel et à l'égalité femmes/hommes.
Joseph Tasca, président du groupe,
adjoint personnel, finances, vie
associative, permanence le jeudi,
de 10 h à 12 h sur rendez-vous.
Michel Goizet, adjoint voiries, espaces
extérieurs, patrimoine bâti et réseaux.
Jacqueline Madrennes, adjointe éducation,
restauration municipale, temps libre,
permanences 1^{er} et 3^e mercredis du
mois, de 16 h 30 à 18 h sur rendez-vous.

Socialistes et républicains

04 76 20 63 14
Laurent Berthet, président du groupe,
adjoint prévention, insertion,
formation professionnelle.
Emmanuel Chumiatcher, adjoint
aménagement urbain.
Mélanie Collet, adjointe petite enfance,
santé, handicap.

Les Verts et écologistes

04 76 20 63 16
Anne-Sophie Mérot, présidente
du groupe, adjointe économie,
permanence les lundi et vendredi,
de 13 h 30 à 14 h 30,
as.merot@ville-echirolles.fr

Société civile et républicains

04 76 20 63 19
Carole Simard, présidente du groupe,
adjointe habitat et logement (pour
les questions de logement s'adresser
au service), gestion urbaine et sociale
de proximité.

Échirolles autrement UMP/Gauche moderne 04 76 20 63 18

Christian Melcion, président du groupe,
conseiller municipal, permanence
le mardi après midi.

MoDem 06 67 91 31 88

Thierry Labelle, président du groupe,
conseiller municipal,
modem.echirolles@free.fr

Non-affiliés

Christelle Bernard, conseillère
municipale, République laïque
et sociale, 06 20 11 41 32, actualité
sur le site ResPublica
(www.gaucherepublicaine.org).
Chantal Gomez, conseillère municipale,
Lutte ouvrière, 06 74 57 66 78,
lutte.ouvriere.echirolles@gmail.com